



005-2023

13 JAN 2023

02 Fevr 2023

A

Monsieur le Président de l'Université Hassan II
Casablanca



Objet : Appel à projets de recherche scientifique en santé et sécurité au travail

Monsieur le Président,

L'Institut National des Conditions de Vie au Travail (INCVT) est un **Groupement d'intérêt public** doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il a été créé le 19 mai 2010 conformément à une convention constitutive entre 12 départements ministériels et l'Agence Nationale pour la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise (ANPME). Son Conseil d'Administration est présidé par Monsieur le Ministre de l'Inclusion Economique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences.

Cet institut a pour objectif de promouvoir la culture de prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail aussi bien dans le secteur public que privé, en collaboration avec l'ensemble des acteurs agissant dans ce domaine.

Les missions de l'institut s'articulent principalement autour de quatre axes, à savoir :

- L'accompagnement des entreprises pour l'amélioration des conditions de travail ;
- L'information et la sensibilisation aux risques professionnels et leur prévention ;
- Le conseil et la formation à la prévention ;
- L'observation et l'analyse à travers le **partage des expertises et des recherches scientifiques.**

Au regard de son rôle essentiel dans la mise en œuvre du **Programme National en Santé et Sécurité au Travail 2020-2024**, l'Institut National des Conditions de Vie au Travail a de ce fait lancé trois appels à manifestation d'intérêt en vue d'accompagner les entreprises en prévention des risques professionnels et de former les intervenants en santé et sécurité au travail.

En même temps, un **appel à projets** a été lancé à destination des institutions et des organismes de recherche en santé et sécurité au travail afin de promouvoir des travaux de recherche dans ce domaine. Les projets sélectionnés, portant sur l'ensemble des problématiques et enjeux de la sécurité et la santé au travail, pourront bénéficier, pour leur financement, d'une contribution de l'INCVT.

Tous ces appels sont publiés via « Le matin du Sahara » et « L'économiste », les sites web de l'INCVT et Tanmia.

Aussi, nous sollicitons votre collaboration et vous demandons de bien vouloir œuvrer à diffuser notre appel à projets concernant la recherche scientifique auprès des facultés et institutions relevant de votre Université. Nous sommes en attente de propositions de projets de recherche scientifique en santé et sécurité au travail à travers notre plateforme dédiée à cet effet <https://www.plateforme-procedures.incvt.ma>. Les critères d'éligibilité et les modalités pour bénéficier dudit financement y sont détaillés.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.



Directeur de l'Institut National
des Conditions de Vie au Travail

Abderrazak LALJ

P.j : Copie de l'appel à projets de recherche en santé et sécurité au travail

* Copie de cette correspondance est transmise à Monsieur le Ministre de l'Inclusion Economique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences.

AVIS D'APPEL À PROJETS

L'Institut National des Conditions de Vie au Travail (INCVT) lance un appel à projets de recherche scientifique en santé et sécurité au travail (SST) dont le financement bénéficiera de la contribution de l'INCVT.

Sont autorisées à participer à cet appel à projets les institutions de recherche scientifique répondant aux critères établis dans la fiche téléchargeable via la plateforme numérique :

<https://www.plateforme-procedures.incvt.ma>

Les projets de recherche scientifique, objet de cet appel à projet, doivent être déposés via une soumission électronique sur la plateforme précitée.

Pour toute information ou besoin d'assistance :



05 24 49 22 92 de 9H à 18H00
du Lundi au Vendredi.



contact-plateforme@incvt.ma



المعهد الوطني لظروف الحياة والعمل
INCVT | المعهد الوطني لظروف الحياة والعمل
Institut National des Conditions de Vie au Travail

Rendre le travail plus sûr

www.incvt.ma